

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 12 FEVRIER 2014

1- Approbation du Compte Administratif 2013

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif 2013 dressé par Monsieur Jean-Michel MARTIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif,
- constate, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- arrête les résultats définitifs.

2- Approbation du Compte de Gestion 2013 dressé par Mme PETIT Magali et M. POUYANNE Jacques, comptable du Trésor

Après s'être fait présenter les documents pour l'exercice 2013, le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par les receveurs, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3- Composition du bureau de vote pour les élections municipales

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 mars (1^{er} tour) et le 20 mars (2^{ème} tour). Le calendrier des permanences pour les 2 tours est établi comme suit :

<i>de 8h00 à 10h30</i>	<i>de 10h30 à 13h00</i>	<i>de 13h00 à 15h30</i>	<i>de 15h30 à 18h00</i>
Dominique FAYS	Gérard RICHARDEAU	Jean-Luc VARANCEAU	Francis VION
Jean-Michel MARTIN	Gaëlle BERNARD	Nathalie KERMARREC	Jeannine GROMADA
Laurent ANDRE	Jean-Marie BEGEY	Claudette SEGUIN	Miguel TAUNAY

4- Questions diverses

- relevé des chemins ruraux

Monsieur le Maire présente les documents remis par le Syndicat de le Voirie concernant la cartographie des chemins ruraux et voies communales. Il s'agit d'un outil de travail intéressant et utile pour la gestion de la voirie communale.

- repas des aînés

Monsieur le Maire rappelle que le repas offert par la commune à ses aînés aura lieu ce samedi 15 février. Il demande que chacun se rassemble aux côtés des anciens.

Le Maire,
Jean-Michel MARTIN